

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

MARDI 30 NOVEMBRE 2021 • PARIS

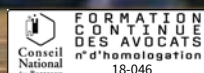


5^e ÉDITION

PANORAMA 2021 DE LA FISCALITÉ PATRIMONIALE INTERNATIONALE

RÉDUCTION
150 € HT

POUR TOUTE
INSCRIPTION REÇUE
AVANT LE 30/09/21



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation



Conférence en mode
PRÉSENTIEL ou **DISTANCIEL**
au choix



Nombre de places
en présentiel limité



 Éligible au plan de développement des compétences

www.efe.fr

**Alain BARBOT**

Responsable de l'Offre en Comptabilité - Fiscalité
abarbot@efe.fr

Les enjeux internationaux sont incontournables d'une pratique exhaustive de la fiscalité patrimoniale. La gestion et la transmission des actifs détenus par un non-résident, la transmission d'un actif étranger, un projet d'impatriation ou d'expatriation, les successions et libéralités internationales ou l'usage d'un trust sont autant d'opérations nécessitant une connaissance pointue de la fiscalité et du droit civil français mais aussi du traitement de ces opérations dans les pays de destination. À cela s'ajoute la volonté de l'administration fiscale française de maintenir les impôts et droits en France et de voir dans chaque schéma transfrontalier une fraude potentielle. Les contrôles se font de manière plus systématique et stigmatisent chaque année de nouvelles opérations.

Le panorama annuel de la fiscalité patrimoniale internationale, proposé par EFE, est une journée unique et exceptionnelle d'analyse, d'échanges et de partages avec nos spécialistes de la fiscalité patrimoniale, du contentieux, du droit international privé et de l'ingénierie patrimoniale internationale pour faire le point sur les actualités jurisprudentielles, contentieuses et pratiques qui ont marqué cette année 2021.

POUR QUI ?

- Avocats fiscalistes
- Notaires
- Ingénieurs patrimoniaux
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Experts-comptables
- Fiscalistes
- Banquiers privés
- Commissaires aux comptes

POURQUOI ?

- **Faire le point sur toute l'actualité** législative, jurisprudentielle, pratique et contentieuse de l'année 2021 en matière de fiscalité patrimoniale internationale
- Définir de **nouvelles stratégies patrimoniales** et adapter celles en cours pour vos clients internationaux
- Maîtriser **les situations à risque** au sein de votre pratique fiscale et **trouver des solutions pour y remédier**

COMMENT ?

- Cette journée est organisée sous forme d'exposés **avec les meilleurs spécialistes dans leur domaine de compétences** : fiscalité patrimoniale, contentieux, droit international privé et ingénierie patrimoniale internationale
- Ce grand rendez-vous est conçu sous forme interactive : vous avez la possibilité de réagir et de **poser des questions aux intervenants à tout moment**
- **Une documentation exhaustive** reprenant l'ensemble des textes et arrêts commentés au cours de la journée vous sera remise en début de séance

LES ACQUIS :

- **Mettre en œuvre de nouvelles stratégies patrimoniales et fiscales** en tenant compte de l'actualité 2021
- **Sécuriser vos pratiques** et vos opérations de gestion de patrimoine dans un contexte international
- **Maîtriser les chefs de redressement les plus sensibles** et limiter les risques de rehaussements de vos clients internationaux

Les acquis de la conférence ne seront pas évalués

CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANTIEL



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée envoyée avant ou distribuée au moment de la conférence
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses

Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distanciel grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la conférence
- d'une connectivité constante du participant avec les intervenants et participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.

MARDI 30 NOVEMBRE 2021

ATTENTION

Le programme est susceptible d'être modifié en fonction des redressements et actualités jusqu'au jour de la conférence

8h45 Accueil des participants

9h00 Non-résidents : actualités, contentieux et structurations

- Structurations immobilières en France de non-résidents : grille d'analyse et contentieux
 - Quelles opérations privilégier ?
 - Panorama des contrôles fiscaux en cours
- IFI et non-résidents : quels arbitrages effectuer à la lumière des derniers développements ?
 - Une définition différente des actifs immobiliers suivant les conventions ?
 - Déductibilité des dettes : les opportunités, ou non, des dettes personnelles et des dettes d'entités interposées ?

Orianne ACHERITEGUY

Avocat Associé

TAJ SOCIÉTÉ D'AVOCATS

10h00 Mobilité internationale : impatriation/ expatriation, anticipation et redressements

- La recherche de la résidence française : un enjeu toujours d'actualité ?
 - Quelle lecture faire des dernières décisions jurisprudentielles et contentieuses ?
 - Quels sont les nouveaux éléments factuels invoqués par l'administration fiscale pour assoir la résidence en France ?
- Quelle remise en cause des modalités d'imposition des contrats d'expatriation et des licenciements ?
- Quelles difficultés pratiques des retenues à la source de l'article 182 A du CGI ?
- Impatriation, points de vigilance et opportunités

Nicolas MEURANT

Avocat Associé

TAJ SOCIÉTÉ D'AVOCATS

11h00 Café-Networking

11h30 Trusts : entre contentieux et déclaration, comment traiter les trusts ?

- Quels sont les points de contestation recherchés par l'administration ?
- La détention des actions par l'intermédiaire d'un trust équivaut-elle à la détention directe par une personne physique ou à la détention indirecte par une société détenue pour 75% au moins de son capital par une personne physique ? [CE, 9^e et 10^e ch. 20 mars 2020, n°410930, SAS Ponthieu Rabelais](#)
 - Quelles sont les conséquences de cette décision ?
- Transmission : comment traiter une succession avec trust ?

- Comment traiter les revenus issus des trusts ?

- Quels revenus sont imposables en France ? Quelle incidence du prélèvement forfaitaire unique (flat tax) ?
- Les revenus non distribués sont-ils imposables ? Dans quelles conditions l'article 123 bis du CGI est-il applicable ?

Bruno GOUTHÈRE

Avocat Associé

CMS FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS

12h30 Déjeuner

14h00 Assurance vie et fiscalités étrangères : expatriation et transfert de résidence, comment traiter les particularités ?

- Quelle fiscalité des contrats français en cas de mobilité internationale ?
 - Quelles sont les règles françaises et conventionnelles ?
 - Panorama des pays suivants : Belgique, Royaume-Uni, Suisse, États-Unis et Portugal
- Quels sont les conseils à donner et les opérations à effectuer avant ou après le départ de France ?
- Assurance vie et extranéité : quelle gestion des risques dans un contexte international ?
 - Loi applicable au contrat : les limites du droit luxembourgeois
 - Pourquoi est-il intéressant de souscrire des contrats d'assurance vie en libre prestation de services ?

Bertrand COSSON

Directeur Département de l'Ingénierie Patrimoniale

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Marc THOMAS-MAROTEL

Responsable de l'Ingénierie Patrimoniale

NATIXIS ASSURANCES

16h00 Café-Networking

16h15 Libéralités et successions internationales : quelles sont les règles fiscales et les possibilités ? Quels enjeux et points de vigilance en droit international privé ?

- Comment déterminer l'État où seront déclarés, calculés et payés les droits de succession ? En est-il de même pour les donations ?
- Quelles difficultés le praticien français rencontre-t-il et comment les surmonter ?
- Comment assurer la continuité des stratégies successorales mises en place en cas d'expatriation ?

Thomas MAERTENS

Notaire Associé

LACOURTE NOTAIRES ASSOCIÉS

17h30 Clôture de la conférence

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation - 35 rue du Louvre 75002 Paris
Tél. : 01 44 09 25 08
serviceclient@efe.fr - www.efe.fr

Renseignements programme

Posez vos questions à Alain Barbot

Tél. : 01 44 09 22 20 • abarbot@abilways.com

Participation (TVA 20 %)

1 095 € HT

150 € HT de réduction pour toute inscription avant le 30/09/2021 (code REDUC150)

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

EFE (groupe Abilways) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la « loi Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et du règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité. Le groupe EFE (www.efe.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités et celles du groupe Abilways. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par courrier au 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@abilways.com

Informations prise en charge OPCO

N° Existence : 11 75 32 114 75 • SIRET : 412 806 960 000 32

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par tél : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant que vous participez à une formation EFE.

Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentielle donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet www.efe.fr ou par courrier sur simple demande. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Date et lieu de la formation

MARDI 30 NOVEMBRE 2021

PARIS OU À DISTANCE

Le lieu de la formation vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

EFE est une marque du groupe
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous
sur votre
smartphone



Rejoignez EFE sur les réseaux sociaux !



EFE Formation



EFE - Edition Formation Entreprise



@EfeJuridique

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

BULLETIN D'INSCRIPTION

- OUI**, je m'inscris à la formation "**Panorama de la Fiscalité patrimoniale internationale**" (code 13853) le 30 novembre 2021
- en présentiel** (session n°379652) ou **en distanciel** (session n°379644)

- OUI**, je m'inscris avant le 30/09/2021 et je bénéficie de 150 € HT de réduction (code REDUC150)

Madame Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Numéro de téléphone portable _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

E-mail du responsable de formation* _____

Nom et prénom du responsable hiérarchique _____

E-mail du responsable hiérarchique* _____

Société _____

N° SIRET [| | | | | | | |]

Adresse _____

Code postal [| | | |] Ville _____

Tél _____ Fax _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Date : _____ Signature et cachet obligatoires :

* *Indispensable pour vous adresser votre convocation*

Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 44 09 24 29 - mail : correctionbdd@abilways.com



Membre de la Fédération de la Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation

